

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — " 6 " 11 " 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
PARIS : HAVAS et C<sup>e</sup>, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RECLAMES — ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 16 m. matin.	5 h. » m. matin.	6 h. 49 m. matin.	10 h. 12 m. matin.	8 h. 23 m. matin.	10 h. 40 m. matin.	4 h. 27 m. soir.	1 h. 8 m. matin.
5 » 10 » soir.	1 » 40 » soir.	2 » 51 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 33 — 11 h. 22 soir.	4 » 39 » »
10 » » »	5 » 40 » »	7 » 34 » »	8 » 46 » »	9 » 28 » »	10 » 55 » »	* * *	2 » 48 » soir.

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15 m. matin. Arrivé à Cahors — 7 h. 56 m. soir.)

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33 m. matin.

### Cahors, 4 Juin.

Le Congrès est considéré de plus en plus comme certain. Il a été annoncé à Vienne par le comte Andrassy ; il sera annoncé, assure-t-on, au premier moment par le cabinet anglais. Les journaux et correspondances de Paris nous apprennent qu'il a été décidé, dans un conseil des ministres présidé par M. le maréchal de Mac-Mahon, que le gouvernement français serait représenté par M. Waddington, ministre des affaires étrangères, et par M. Saint-Vallier, ambassadeur de la République française à Berlin.

Quelques journaux ont annoncé que M. Waddington lirait hier lundi devant les Chambres une déclaration exposant les principes qui ont inspiré jusqu'ici le cabinet du 13 décembre dans sa politique étrangère. Le Temps croit savoir que cette nouvelle n'est pas absolument exacte.

M. Waddington a bien l'intention de présenter aux Chambres, avant de partir pour le Congrès, un exposé de la politique étrangère du gouvernement, ainsi qu'il en a pris l'engagement, il y a quelques semaines ; mais il ne traitera probablement la question orientale que jeudi prochain.

Si, comme il est permis de l'espérer, les invitations officielles pour le congrès sont remises immédiatement, on doit s'attendre à ce que M. Waddington se mette en route vendredi prochain ou samedi au plus tard.

On affirme que la formule des invitations a été définitivement arrêtée, de façon à satisfaire à la fois la Grande-Bretagne et la Russie, et que les retards dont le public s'est un peu alarmé, la semaine dernière, ont été causés uniquement par de certaines difficultés de détails relatives à la retraite simultanée de la flotte anglaise et de l'armée russe devant Constantinople, M. de Bismarck ayant exprimé le désir que cette retraite fût exécutée avant la réunion du Congrès.

### Nouvel attentat

CONTRE L'EMPEREUR GUILLAUME.

Berlin, 2 juin.

Aujourd'hui à deux heures et demie, on a tiré sur l'empereur, pendant qu'il se promenait en voiture. L'empereur a été atteint au bras et à la joue par des grains de plomb et par des chevrotines. Il reçoit au palais les soins du docteur. Apparemment les coups de feu sont partis des maisons situées sur la promenade des Tilleuls.

Berlin, 2 juin.

L'empereur a été porté dans son lit, où il est soigné par les médecins Lauer, Lanjenbeck et Wilms. Beaucoup de grains de plomb ont été extraits. Il y a eu une grande perte de sang.

Le meurtrier est le docteur Nobiling, qui avait loué un appartement avenue des Tilleuls, 18. Le docteur Nobiling a blessé un des propriétaires de l'hôtel, lorsqu'on pénétra chez lui ; il tenta ensuite de se suicider et a été conduit

à l'hôpital. Lorsque l'empereur a été atteint, le chasseur qui l'accompagnait s'est assis près de lui dans la voiture et l'a reconduit au palais.

Le conseil des ministres se réunira ce soir à sept heures.

Paris, 2 juin, 9 h. soir.

D'après une dépêche de Berlin, publiée par le Soir, dix-huit grains de plomb auraient été déjà retirés du cou et de la joue.

C'est le second coup de fusil surtout qui a atteint l'empereur.

Berlin, 2 juin.

Le bulletin de l'état de santé de l'empereur Guillaume, publié ce soir, est ainsi conçu :

- « Deux coups de feu ont été tirés contre l'empereur. Environ trente grains de plomb l'ont atteint au visage et à la tête, deux au bras et au dos.
- « Aucune blessure n'indique un danger immédiat.
- « Sa Majesté a beaucoup souffert, mais elle n'a pas perdu connaissance un seul instant.
- « L'état général se relève de nouveau d'une manière satisfaisante.

» Signé : Dr von LAUER. »

Bruxelles, 2 juin.

Des dépêches privées de Berlin disent que l'empereur s'est évanoui deux fois pendant l'extraction des chevrotines. Son état inspire quelque inquiétude. Une chevrotine a contourné une partie de l'os frontal. Trois chevrotines sont logées dans les épaules.

Paris, 3 juin.

Un télégramme de Berlin, publié par le Journal des Débats, dit qu'on redoute pour l'empereur les conséquences d'une pareille émotion, surtout parce que l'hémorragie a été très-abondante.

M. de Bismarck doit arriver aujourd'hui à Berlin.

Nobiling n'appartenait pas au ministère de l'agriculture, ainsi qu'il avait été dit d'abord.

Londres, 3 juin, 3 h., matin.

Le prince impérial et la princesse impériale sont partis hier soir pour Berlin.

## REVUE DES JOURNAUX

### Liberté

Quand la République française propose d'adopter pour la fête nationale du pays la date anniversaire du 14 juillet, elle obéit à son sentiment particulier et à ses sympathies spéciales ; mais elle nous semble oublier que le caractère même d'une fête nationale est de ne choquer personne et d'entraîner la nation tout entière dans un élan commun. La journée du 14 juillet n'est pas, pour la majorité des Français, le véritable point de départ de la Révolution : si elle en est la préface, ce qui est contestable, des détails trop lugubres ont attristé ce jour-là le triomphe populaire. N'oublions pas l'histoire.

Nous sommes d'avis qu'une date prise dans nos archives est indispensable dès qu'il s'agit d'une fête nationale ; et comme nous représentons un monde nouveau, une société nouvelle, c'est effectivement à l'année 1789 que nous aurons recours, comme ouvrant l'ère d'un autre avenir.

La nuit du 4 août nous paraît une date mémorable entre toutes, digne de l'éternelle reconnaissance des Français et même des autres peuples du monde.

Cette nuit-là, dans un magnifique élan, l'aristocratie fit, sur l'autel de la Patrie, le sacrifice de ses privilèges ; cette nuit-là, furent résolus, entre autres choses dignes de souvenir, l'abolition du serfage, la faculté de rembourser les droits seigneuriaux ; l'abolition des juridictions seigneuriales ; la suppression des droits exclusifs de chasse, de colombier, de garenne ; le rachat de la dime, l'égalité des impôts ; l'admission de tous les citoyens aux emplois civils et militaires ; l'abolition de la vénalité des offices ; la destruction de tous les privilèges de villes et provinces ; la réformation des jurandes et la suppression des pensions obtenues sans titre.

La nuit du 4 août fut la Saint-Barthélemy des abus : elle brisa les derniers anneaux de la chaîne féodale, et la France, libre désormais, put travailler à fonder un nouveau régime sur les débris de l'ancien.

Voilà pourquoi il nous semble qu'un tel anniversaire peut être affecté sans crainte et sans protestation d'aucun parti à une fête véritablement nationale. Qui ne s'associera de cœur au généreux élan de nos aïeux ?

### Soleil.

La politique des milliards n'a pas réussi au prince de Bismarck. Elle a produit dans tout l'empire allemand une terrible crise industrielle et commerciale, une vraie crise économique dont tout le monde souffre dans ce pays trop inondé de l'or de la France.

Dans l'affolement général que cette inondation de capitaux étrangers a produit parmi nos vainqueurs, les particuliers ont été pris d'une véritable fièvre d'entreprises hasardeuses. Ils se sont lancés dans des excès de production qui ont amené de nombreuses catastrophes privées.

L'Etat et les communes n'ont pas eu plus de sagesse que les particuliers. Dans toutes les régions administratives on s'est mis à jeter, sans mesure, de l'argent dans toutes sortes d'affaires et de spéculations improductives. Il en est résulté que partout il y a des déficits à combler.

Les caisses privées, que des mécomptes graves ont vidées, ne sont pas près de se remplir de nouveau, aujourd'hui que la pluie des milliards de la rançon de la France ne tombe plus sur l'Allemagne. Les excès de production y ont amené un dur chômage, une perturbation considérable qui dure depuis cinq ans et dont on ne prévoit pas encore la fin. La stagnation des affaires y est toujours complète.

Les caisses communales sont dans une situation analogue et le Trésor public est lui-même réduit à chercher des sources nouvelles d'alimentation dans des créations d'impôts indirects et de taxes douanières qui ne démontrent que trop la pauvreté de l'Etat. Si nous en croyons des correspondances allemandes dignes de foi, le Berlin du chancelier rappellerait le Paris du régent, et dans sa passion pour les combinaisons financières les plus fantastiques, les plus folles, les plus hasardeuses, la Prusse de 1878 en est à sa banque du Mississippi. Au lieu de chercher prudemment son salut dans l'économie, elle le demande, dans les régions privées, à des tentatives aléatoires ; dans les régions publiques, à des mesures fiscales. La seule idée à laquelle on refuse de s'arrêter, c'est de diminuer les dépenses.

## SÉNAT

Séance du 31 mai.

M. Audren de Kerdel, qui préside le Sénat, a une triste nouvelle à communiquer à la haute Assemblée. C'est la mort de M. Arnaud (de l'Ariège), sénateur de la gauche, universellement estimé. La fermeté de ses convictions, la douceur et l'honnêteté de son caractère lui avaient fait de nombreux amis parmi ses collègues.

Pendant le siège de Paris, M. Arnaud (de l'Ariège), comme maire du 7<sup>e</sup> arrondissement, rendit les plus grands services à ses administrés.

Le Sénat prend en considération la proposition de M. Béranger et de plusieurs de ses collègues pour le rétablissement des tours. Cette proposition sera renvoyée à une commission ; quelques membres ont demandé qu'il fut procédé à une enquête avant que cette commission donnât son avis au Sénat.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 31 mai.

L'élection de M. Vitalis est invalidée ; quant à celle de M. de Bourgoing, l'examen est ajourné jusqu'à ce que la commission d'enquête ait statué.

M. Michaut combat la validation de l'élection de M. Gent.

Le 6 juillet 1877, M. le duc Decazes, ministre des affaires étrangères, signait, au nom du gouvernement français, un traité de commerce avec l'Italie, dont la durée était fixée à onze années.

A l'ouverture de la session de 1878, le ministère qui succédait au cabinet du 17 mai, déposait le projet de tarif général des douanes. La France ayant recouvré sa liberté d'action, une commission de 33 membres fut nommée pour discuter les questions suivantes : Doit-on renouveler les traités de commerce ? doit-on y laisser insérer la clause de la nation la plus favorisée ; devra-t-on, au contraire, revenir au régime du tarif général ?

Le projet de traité avec l'Italie a été examiné par une commission parlementaire ; le rapporteur, M. Berlet, le combat avec une grande vivacité : « Les Etats européens, dit-il, exigeront certainement que le régime de faveur concédé à l'Italie leur soit appliqué, et invoqueront la clause de la nation la plus favorisée ; l'Italie profitera de toute faveur de tout privilège, de tout abaissement de tarif à une tierce puissance. »

La commission proteste donc, au nom des intérêts français ; elle demande que de nouvelles négociations soient entamées avec le gouvernement italien pour obtenir des modifications au traité de 1877.

Ce traité, dit le rapporteur, est très-préjudiciable au commerce français. Tandis que notre gouvernement s'inspire des principes libéraux qui n'ont pas cessé de diriger notre politique commerciale, le gouvernement italien se préoccupe avant tout des nécessités financières qui l'obligent à chercher un accroissement de ressources dans le revenu de ses douanes, et par les droits compensateurs, fermait son marché aux industries rivales du dehors, tout en leur faisant une concurrence sérieuse, sur les marchés étrangers.

Nos exportations ont fléchi de 237 à 215 millions tandis que les importations de l'Italie en France ont doublé et de 204 millions en 1863 se sont élevées, en 1876, à 415 millions.

Le gouvernement italien ayant insisté pour une prompt solution, le ministère français a proposé à la commission la solution suivante : vote du traité nouveau avec faculté de le dénoncer dans deux ans au lieu de onze, et en exceptant les filés et les tissus auxquels on appliquerait le régime de la nation la plus favorisée.

Séance du 1<sup>er</sup> juin.

Validation de M. Gent.

Après une longue discussion sur l'élection de M. le baron Jérôme David, député de l'arrondissement de Bazas, dans la Gironde, cette élection est invalidée, conformément aux conclusions du rapport de la commission d'enquête et contrairement aux conclusions du rapport du bureau de la Chambre.

M. Haentjens ayant demandé à poser une interpellation au gouvernement sur l'urgence d'opérer la conversion de la rente 5 0/0, M. de Marcère a remis à lundi pour répondre si, oui ou non, le gouvernement acceptait l'interpellation.

INFORMATIONS

On lit dans un nouveau journal de Paris :

On nous assure que les élections sénatoriales de fin d'année se feront sur un terrain de conciliation, entre le centre droit sénatorial et le ministère.

Le ministère éliminerait les candidatures radicales et ne combattrait que les candidatures de l'Appel au peuple.

Si la nouvelle est vraie, et nous avons lieu de la croire très-exacte, le ministère n'aura jamais été mieux inspiré.

On lit dans la *Liberté* :

Les conseils municipaux qui dans le Midi ou ailleurs ont formulé des arrêtés portant interdiction des processions dans l'étendue de certaines communes peuvent s'attendre à un certain nombre de protestations : là les administrés réclameront ; ici, l'autorité supérieure prendra en main l'affaire, et pas toujours pour soutenir le conseil municipal. C'est ainsi que dans l'Yonne le préfet a annulé un arrêté municipal en date du 20 mai 1878, arrêté portant interdiction des processions à Auxerre. Les considérants de l'annulation sont intéressants : le préfet y blâme implicitement les tendances du conseil municipal qui, sous ombre de faire respecter l'ordre public que jamais personne n'a songé à troubler, donnent satisfaction à leurs idées politiques et philosophiques toutes personnelles.

Le préfet de l'Yonne est notre honorable et excellent compatriote M. Roussel.

On lit dans le *Soleil* :

M. Gambetta n'était, le 20 mai, à aucune des deux fêtes du centenaire de Voltaire ; il n'était ni à la Galté, ni au Cirque. Serait-il, comme on le croit, comme on le dit dans quelques cercles parlementaires intimes, en voie d'évolution vers la république de M. Thiers et de l'ancien centre gauche modéré ? Il ne ferait en cela qu'imiter la plupart des principaux hommes d'Etat d'Angleterre qui, sans versatilité, savent porter opportunément leur force là où elle est utile au bien du pays, et chercher leur point d'appui dans les idées qu'il est de l'intérêt public de personnifier dans le gouvernement.

UN SINISTRE MARITIME.

On sait les efforts que les allemands ont faits depuis quelques années pour se créer une flotte de guerre et prendre parmi les grandes puissances militaires maritimes un rang digne de celui qu'ils occupent comme puissance militaire du continent. Ces derniers jours encore, ils possédaient six frégates et deux corvettes cuirassées appartenant aux types les plus perfectionnés qui aient été créés jusqu'ici.

La dépêche suivante annonce, que cette jeune marine vient d'être cruellement éprouvée :

Boulogne-sur-Mer, 31 mai.

Un grand sinistre maritime a eu lieu ce matin vendredi, vers dix heures, dans la Manche, à environ deux milles au large du port de Folkestone. Une frégate à vapeur cuirassée allemande dont nous ignorons encore le nom, faisant route vers l'Ouest, de conserve avec deux autres bâtiments de

guerre de la même nation, a coulé bas sous vapeur. On ne sait rien jusqu'à présent de cette catastrophe, sinon que l'équipage, composé de 4 à 500 hommes, a été sauvé en grande partie par les embarcations des navires qui suivaient la frégate et par les bateaux pêcheurs de la côte anglaise. Toutefois, on a lieu de penser que les victimes sont nombreuses.

Le paquebot du South-Eastern *Albert-Edward*, qui sortait du port de Folkestone, se rendant à Boulogne, a viré de bord pour offrir ses services au bâtiment en danger, mais les efforts du capitaine Jenkins ont été en pure perte et la frégate s'est engloutie sans qu'il ait été répondu à son appel.

D'autre part les agences Havas et Maclean nous communiquent les détails qui suivent :

Douvres, 31 mai.

Trois cuirassés allemands sont passés à Douvres ce matin à huit heures quarante-cinq.

Lorsqu'ils sont arrivés près de Folkestone, une collision a eu lieu entre deux de ces cuirassés. L'un a été coulé bas, l'autre a été endommagé. Plusieurs vapeurs sont allés leur donner secours.

Folkestone, 31.

382 personnes ont péri dans le naufrage du cuirassé allemand *Koiser Wilhelm*.

Douvres, 31.

Le cuirassé allemand qui a coulé bas près de Folkestone porte le nom de *Grosser Kurfürst*.

Le *Kenig-Wilhelm*, avec lequel a eu lieu la collision, est très endommagé ; une partie de son avant est sous l'eau.

Le *Grosser Kurfürst* a coulé bas quatre minutes après le choc.

On croit qu'il y avait à bord 400 personnes dont 18 environ seraient sauvées.

Au moment de l'accident, la mer était calme et le temps beau.

Londres, 31 mai.

Le prince impérial d'Allemagne et le comte de Monster se sont rendus à Douvres par un train spécial.

Berlin, 31 mai, soir.

A la suite de la collision de deux cuirassés allemands, vingt-trois officiers et cent soixante marins ont été sauvés. Le navire cuirassé *König Wilhelm*, gravement endommagé, va à Portsmouth.

Le malheur poursuit l'escadre cuirassée allemande en ce moment. Il y a à peine quinze jours que le *Frédéric Charles*, autre frégate cuirassée, échoua, conduite par un pilote danois, sur un rîff dans le grand Belt, se fit un trou, et se trouve actuellement au port de Kiel, pour subir de longues réparations.

Dans ces deux dernières années, le schooner *Frauenlob* a été englouti par un cyclone dans les mers de Chine, et la corvette *Amazone* s'est perdue dans la mer du Nord.

CHRONIQUE LOCALE

Par décret du 1<sup>er</sup> juin, sont nommés :

Procureur de la République près le tribunal de première instance de Lectoure, M. Cénac, substitut du procureur de la République près le siège de Cahors, en remplacement de M.

Favier, qui a été nommé procureur de la République à Valenciennes.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Cahors, M. Grenier de Cardenal, substitut du procureur de la République près le siège de Lectoure.

Par décret du même jour :

Conseiller à la cour d'appel d'Agen, M. Larroche, substitut du procureur général près la même cour, en remplacement de M. Piquéal d'Arusmont, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite est nommé conseiller honoraire.

Substitut du procureur général près la cour d'appel d'Agen, M. Cieutat, procureur de la République près le tribunal de première instance de Confolens.

Procureur de la République près le tribunal de première instance de Confolens, M. Nassaud, ancien magistrat.

Président du tribunal de première instance de Charolles, M. Danga, juge au siège de Carcassonne, en remplacement de M. des Etangs, qui a été nommé président à Saint-Omer.

Juge au tribunal de première instance de Carcassonne, M. Fabas, ancien magistrat.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Lectoure, M. de Boysson (Jean-Marie), avocat, docteur en droit.

Le *Journal officiel* vient de publier un rapport de M. le ministre de l'agriculture et du commerce à M. le président de la République, sur les opérations des caisses d'épargne en 1876. Les nombreux tableaux que ce travail contient sont curieux à étudier, en ce qui concerne le Lot et les autres départements qui ne sont pas guéris encore du bonapartisme.

Le plus instructif de ces tableaux est celui qui établit la part proportionnelle de chaque département, pour les livrets ouverts, les achats de rentes à la demande des déposants, le nombre des versements, les soldes au 31 décembre, etc., etc.

Sur 87 départements, le Lot arrive le *soixante-dix-huitième*. Il se trouve en compagnie de la Dordogne, du Gers, du Tarn-et-Garonne, des Landes, des Hautes-Pyrénées et de la Corse, qui forment la grande majorité des départements où le bonapartisme a obtenu des succès électoraux en 1876 et 1877.

Comme c'est flatteur pour nous !

Nous venons de prendre connaissance des derniers *documents statistiques*.

Un fait intéressant résulte de cette publication officielle.

On sait que le traité franco-espagnol a été mis en application, à partir du 1<sup>er</sup> avril. D'après les *documents statistiques* il n'est entré pendant tout le mois d'avril, que 50,671 hec-

tolitres de vins espagnols, au lieu de 168,216 importés pendant le mois de mars, avant le traité.

M. de Valon avait dit à la Chambre des députés : « Bientôt, ce seront peut-être 5 millions et plus d'hectolitres de vins de Catalogne qui viendront sur nos marchés. » Cette prophétie venait à l'appui de sa démonstration tout à fait erronée, à savoir qu'il était impossible de refuser au Bas-Languedoc le vinage à prix réduit, si le traité était voté, cause de la concurrence que ce traité créait pour les vins de Béziers, Montpellier, Narbonne, etc.

Pour le moment actuel, les faits donnent un démenti catégorique à la prédiction du député de Cahors. Sur ce pied de 50,671 hectolitres par mois, on arriverait pour l'année à 608,052 hectolitres, c'est-à-dire à un chiffre dix fois moindre que les six millions prophétisés par M. de Valon. Triplez l'importation d'avril, et vous trouverez qu'il a exagéré encore de plus de trois cents pour cent.

Nous ignorons ce que nous réservent les autres mois. C'est avec soin que nous étudierons dans les prochains relevés les importations et les exportations entre la France et l'Espagne. Tout ce que l'on peut dire aujourd'hui, c'est que les prévisions sinistres de M. de Valon ne paraissent pas devoir se réaliser. Mais en attendant, la présentation du projet de loi sur le vinage est un fait accompli.

M. Rivière, ancien élève de l'Ecole des beaux-arts de Toulouse vient de remporter une deuxième médaille au concours de sculpture (composition ronde-bosse, esquisses modelées) ouvert à l'Ecole des beaux-arts de Paris.

Le sujet du concours était *la Mort d'Ulysse*.

La réforme télégraphique et postale.

On sait que la réforme télégraphique et postale a été mise en vigueur le 1<sup>er</sup> mai dernier. Au lieu des déficits qu'on avait prévus par suite de la réduction des taxes, on a constaté de très sensibles augmentations de recettes.

La première quinzaine de mai a donné une plus-value de recettes de 10,000 fr. ; pour les produits de la poste, on a également constaté une plus-value considérable. On calcule que, si le mouvement de progression se continuait à l'avenir, dans une proportion moindre, toutefois après l'Exposition, la réduction des taxes postales produirait un déficit de 5 millions seulement, au lieu de 16 millions prévus pour les trois premières années de l'application de la réforme.

A l'expiration de la troisième année, au plus tard, on a calculé, même sans compter sur cette plus-value absolument imprévue, que le mouvement d'accroissement naturel des correspondances vaudrait au Trésor des plus-values au lieu du déficit momentané causé par la réduction subite des taxes. A ce propos, on annonce que le gouvernement a résolu de sé-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.  
4 juin 1878. (37)

LES ONZE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Par Adolphe Favre.

Première partie.

XIII

LES DEUX ARCHITECTES

— Je ne vous dirai pas que je suis architecte, commença le comte, vous savez le contraire ; je ne vous dirai pas non plus que je suis ambitieux, vous l'avez deviné sans peine ; je vous dirais bien que je suis votre ami, mais vous ne le croiriez pas. Cependant je ne suis pas votre ennemi, mais votre associé. Depuis déjà si longtemps que vous donnez tous vos soins à cette porte, vous avez fait votre part... à moi maintenant de faire la mienne.

— Je ne comprends pas, dit Blondel.  
— C'est pourtant bien facile.

— Pas pour moi, vraiment.  
— Voyons, depuis que je vous ai été adjoint, je n'ai contrarié ni vos plans ni vos mesures, vous me rendrez cette justice.

— Je m'en fais un devoir.  
— Eh bien ! après tous les travaux que vous avez déjà exécutés, je ne serais pas fâché de me mettre à l'œuvre.  
Blondel laissa échapper un sourire ironique.

— A l'œuvre ! fit-il.  
— Et pourquoi non ?  
— Vous qui n'êtes pas architecte.

— Je vous l'ai dit tout à l'heure et le confirme encore.

— Alors, vous vous condamnez vous-même.

— J'aurai l'audace ; j'aurai la réussite.

— Mais comment vous y prendrez-vous ?

— Qu'importe !  
— Il importe, monsieur, que, pour faire un bâtiment il faut être maçon, comme pour faire un habit il faut être tailleur.

— J'ai pensé à tout.  
— A quoi ?  
— Je ferai ce que vous feriez vous-même.

— Permettez-moi d'en douter.  
— Vous n'en serez donc que plus surpris. J'achèverai sur vos dessins l'arc triomphal que j'ai à cœur comme vous

de mener à bonne fin.  
— Je ne doute pas de vos meilleures intentions.

— Vous allez donc vous retirer...  
— Pardon ! interrompit Blondel. On vous a adjoint et non substitué à moi ; c'est sous mes ordres seulement que vous devez opérer.

— Des ordres, répartit le comte avec hauteur, je n'ai guère l'habitude d'en recevoir.

— Cependant.

— Oh ! j'y mets toute la modestie possible, poursuivit le comte sur un ton de condescendance ; je n'ai ni votre habileté, ni votre expérience, mais vous savez là m'ôtait toute ma confiance. Pour être sûr de mon fait, j'ai besoin d'être seul.

— Mais c'est insensé, cela, s'écria Blondel. Ce que vous demandez, l'avez-vous bien compris ? C'est de me faire renoncer, non pas seulement à la fortune, j'y tiens peu, mais à la gloire, qui m'est nécessaire.

Le comte prit sa voix la plus douce, son sourire le plus gracieux.

— Si vous saviez ce que je vous apporte en échange ! fit-il.

— Que m'offrez-vous donc ?  
— L'honneur d'une femme.

— L'honneur...  
— De madame Louise Lepelletier.

Blondel pâlit ; mais, ne voulant pas se laisser deviner, il répondit d'un ton qu'il

s'efforça de rendre indifférent :  
— Comment l'honneur de madame Lepelletier peut-il se trouver compromis, et pourquoi m'apporter à moi ce qui serait mieux sans doute entre les mains de son mari ?

— Parlez-vous sérieusement ?  
— Certainement.

— C'est que Madame Lepelletier est votre maîtresse.

— Monsieur !  
— Et la mère de votre enfant.

— Mensonge et calomnie ! Et qui dit cela ?

— Moi !  
Blondel se leva d'un bond.

— Vous l'écarteriez-il.

— Voilà que vous vous emportez, reprit froidement le comte, et ce n'est pas bien ; vous savez nos conventions. Je ne dis, du reste, que la vérité ; je n'ajoute au fait aucun commentaire désobligeant. Vous êtes l'amant, vous, l'architecte du roi, de la femme du prévôt des marchands, et rien ne peut plus empêcher que cela soit.

— Qui vous a révélé ce secret.

— Une lettre écrite par vous, perdue par elle et trouvée par moi.

— Volée ! vous voulez dire, s'écria Blondel.

— Mon Dieu ! laissez-là les gros mots et permettez que j'achève. Je vous ai dit que je venais ici pour vous remplacer ; il

faut bien que je vous montre quels moyens j'ai pour réussir. Vous saurez que je ne demande jamais rien sans que je sois sûr qu'on ne peut me refuser.

Blondel, au lieu de se calmer, avait porté la main à son côté et cherchait la poignée de son épée.

— Vous m'avez épargné une fois, dit-il se contenant à peine, mais moi, je vous jure bien que, si je le puis, je ne vous épargnerai pas.

— Vous êtes donc bien impatient de m'envoyer dans l'autre monde ?

— Je le suis de délivrer une malheureuse femme, vaincue par vos menaces. C'est à l'aide de cette lettre volée que vous avez obtenu votre place.

— J'avais mieux que cela.

— Vous vous vantez.

— Son enfant est entre mes mains.

— C'est dommage que sa mère m'ait fait prévenir qu'il était en lieu de sûreté.

— Oui, en lieu de sûreté inconnu d'elle et connu de moi seul.

— Et vous osez ?...  
— Vous dire tout cela ? Pourquoi pas, puisque ça entre dans mon programme.

— Vous êtes un être infernal.  
— Mon Dieu ! venu tout droit du pays des démons.  
— C'est horrible ! Oh ! je comprends maintenant comment vous avez triomphé de sa volonté.

(A suivre.)

parer le budget des postes et télégraphes du ministère des finances avec lequel il a été confondu jusqu'à ce jour. A raison de l'importance prise par ce double service, on lui attribuerait un budget spécial comme aux autres départements ministériels. A la rentrée prochaine, le gouvernement déposerait à la Chambre un projet de loi destiné à rectifier les chiffres des crédits des postes et télégraphes, tels qu'ils figurent au budget de 1879. Ces chiffres, en effet, ont été établis avant l'application de la réforme du 1<sup>er</sup> mai et la mise en vigueur de celle-ci a exercé une influence considérable sur l'organisation des services, et rendra nécessaire une modification des crédits. C'est à cette occasion qu'on ferait un budget spécial des postes et télégraphes.

FOIRE DE CAHORS.

La foire de Cahors, du 1<sup>er</sup> juin, a été belle : 800 paires de bœufs ont été mises en vente, beaucoup ont été vendus au prix de 700 à 1,200 fr. la paire suivant l'espèce; les gras destinés à la boucherie se sont vendus de 40 à 42 fr. les 50 kil., poids vif; 700 moutons ou brebis, presque tous ont été vendus, les gras destinés à la boucherie, se sont vendus de 70 à 80 c. le kil.; 300 petits cochons qui se sont vendus en grande partie au prix de 25 à 30 fr. la pièce, suivant grosseur. 25 chevaux, 19 mulets, 14 ânes. Il s'est fait beaucoup d'affaires, les auberges et les cafés étaient pleins.

Marché aux grains : 700 hectolitres de blé ont été mis en vente, 650 ont été vendus à une moyenne de 25 fr. 40 c. l'hectolitre; 300 hectolitres de maïs ont été vendus à raison de 15 fr. l'hectolitre.

Pas de vols ni d'accidents à signaler.

On écrit de Montpezat au *Courrier de Tarn-et-Garonne* :

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'un affreux assassinat a été commis à Montpezat. Un mari a tué sa femme en lui tirant deux coups de fusil à bout portant : la mort a été instantanée. Il a essayé ensuite de se noyer en se précipitant dans une mare voisine. Trouvant la mort trop lente à venir, il est sorti de l'eau et rentré chez lui, il a chargé un pistolet avec lequel il s'est tiré un coup de feu dans la gorge. On dit que son état est désespéré.

Le mobile de ce crime serait, dit-on, la jalousie.

On lit dans le *Roussillon* de Perpignan :

Le 22 mai, vers trois heures du soir, deux individus de mauvaise mine se présentèrent à la métairie du sieur Touron (Michel), commune de Bouleternère. Leur mobile était, sans doute, le vol, car ils menacèrent de mort la fille de Touron si elle prévenait de leur présence son père, qui fauchait dans un champ voisin. La courageuse jeune fille ne se laissa point intimider, et échappant aux mains de ces bandits, elle demanda des secours à son père qui accourut; une lutte corps à corps s'engagea alors entre lui et un de ces individus, pendant laquelle Touron put décrocher un fusil suspendu à la muraille et le déchargea sur l'agresseur. Celui-ci tomba mortellement blessé pendant que son complice prenait la fuite.

Avant d'expirer, cet individu a fait connaître son nom : c'est un nommé Audibert (Germain), âgé de vingt-sept ans, né à Castelnaudary; il n'avait pu donner le nom de son complice dont il avait fait la connaissance le matin même, à son départ de la gare de Perpignan.

On lit dans le même journal :

Dans la journée de samedi, la police a arrêté cinq Espagnols, pour émission de pièces de 25 fr. fausses à l'effigie d'Alphonse XII et au millésime de 1877. Ces individus ont été écroués à la maison d'arrêt de Perpignan.

Pour la chronique locale : A. Layton.

Un accident épouvantable, dû à la malveillance, a failli se produire à l'Exposition dans la matinée de mercredi à jeudi. — Dans la galerie des machines, raconte le *Gaulois*, section

anglaise, se trouve la magnifique machine Galloway. Mercredi matin, les ouvriers arrivaient comme d'habitude allumaient les feux, et, quelques minutes après, la machine commençait à fonctionner. Le mécanicien, M. Pringle, était à son poste; il s'aperçut bientôt que l'arbre de couche s'échauffait, fort surpris, il s'empressa de faire arrêter le travail. — On examina toutes les pièces : tout était en place; le fait parut singulier et la machine fut de nouveau mise en mouvement. M. Pringle suivait avec inquiétude la marche de l'arbre de couche, qui s'échauffait de plus en plus. Une seconde fois il fit arrêter le travail; il était temps, quelques secondes de plus et la machine volant en éclats allait faire d'innombrables victimes et causer des dégâts incommensurables. Une visite plus minutieuse fut aussitôt entreprise; on leva le couvercle du tourillon et l'on y trouva de la poudre d'émeri et un clou qu'une main criminelle y avait déposés. Ces objets appelés à produire un frottement considérable, devaient déterminer la dilatation de certaines pièces; la vapeur arrivant en plein dans les cylindres sans pouvoir s'échapper, devait forcément produire une explosion, dont les résultats eussent causé un immense désastre. Le tourillon fut nettoyé; tous les objets qui y avaient été introduits furent minutieusement mis de côté, puis portés au bureau du commissaire de police et, une heure après, les nombreux visiteurs qui s'arrêtaient devant les machines Galloway étaient loin de se douter qu'un instant auparavant elle avait failli sauter. Une enquête fut aussitôt ouverte; mais malgré les recherches les plus actives, il a été impossible jusqu'à cette heure de trouver aucun indice. Toutefois, depuis cette époque, et pour empêcher les renouvellements d'une tentative aussi criminelle, deux falots ont été placés de chaque côté de la machine pour permettre aux gardiens d'exercer une active surveillance.

Marché aux Bestiaux de La Villette.

Paris, 3 juin.

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	2.434	1.760	1.54 à 1.84
Vaches.	562	483	1.30 à 1.75
Taureaux.	86	80	1.40 à 1.68
Veaux.	793	709	1.80 à 2.50
Moutons.	19.044	16.991	1.50 à 2.10
Porcs.	1.070	992	1.30 à 1.64

DERNIÈRES NOUVELLES

(Correspondance particulière du Journal du Lot).

Nouveaux détails sur l'attentat.

Berlin, 3 juin.

Dimanche vers 3 h. comme l'empereur passait dans l'Allée des Tilleuls, se rendant en voiture découverte du Palais au Jardin zoologique, un coup de fusil parti de la maison n° 18 de l'Allée des Tilleuls, atteignit Sa Majesté à la joue droite. L'empereur mit aussitôt un mouchoir sur sa blessure qui saignait; mais une minute après un second coup partit et le blessa grièvement au bras. Le souverain conserva tout son sang-froid et donna à son cocher l'ordre de rebrousser chemin. Le chasseur s'élança dans la voiture et soutint l'empereur que ses forces semblaient abandonner. La voiture rentra au palais cinq minutes après en être sortie.

L'auteur de l'attentat est le docteur en philosophie Charles-Edouard Nobiling, né le 10 avril 1848 à Kollno, près de Birubann habitant Berlin depuis deux ans et domicilié dans l'allée des Tilleuls depuis le commencement de janvier.

L'assassin a été arrêté immédiatement après l'attentat; il est actuellement prisonnier.

Au moment où l'on s'est emparé de sa personne, il s'est fait à la tête une grave blessure près de la tempe droite, après avoir déchargé sur les personnes qui pénétraient dans sa chambre un revolver qu'il avait tenu prêt sous sa main.

Nobiling avoue l'attentat qu'il a commis,

mais il garde un silence obstiné sur les mobiles qui l'ont déterminé à le commettre.

Il a approuvé, dit-on, l'attentat de Kœdel, mais il a ajouté que ce dernier avait mal exécuté son projet. On suppose qu'il existe un complot.

Dans un interrogatoire ultérieur, Nobiling a reconnu qu'il partageait les tendances des démocrates-socialistes, qu'il avait assisté plusieurs fois à leurs réunions et qu'il avait, depuis huit jours, l'intention de tuer l'empereur parce qu'il tenait, a-t-il dit, pour avantageux au bien de l'Etat de supprimer le chef même de l'Etat.

L'assassin est actuellement détenu dans le poste de secours pour les blessés de la mairie. Sa mère est auprès de lui; il est soigné par plusieurs médecins.

Voici le dernier bulletin de santé de l'empereur :

- » 3 juin, 8 heures du matin.
- » L'empereur a passé une nuit tranquille.
- » Les douleurs ont un peu diminué.
- » Les médecins trouvent l'état de l'empereur satisfaisant.

Cet attentat a naturellement soulevé à Berlin une indignation générale. On se demande quels peuvent bien avoir été les motifs qui ont poussé Nobiling à tirer sur l'empereur.

La mort de l'empereur d'Allemagne eût été funeste pour les intérêts de l'Europe entière, et si ce souverain disparaissait, les espérances de paix disparaîtraient avec lui.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal du Lot).

Paris, 4 juin, 2 h. soir.

La convocation du congrès est annoncée officiellement. Une dépêche transmise de Berlin, le 3, à 2 heures de l'après-midi, s'exprime en ces termes :

« Les représentants de l'Allemagne » près les puissances signataires du traité » de Paris, remettront, aujourd'hui, les » invitations pour le Congrès, qui aura » lieu le jeudi, 13 juin, à Berlin. »

Paris, 3 juin.

Le Président de la République s'est empressé d'envoyer, dès hier soir, un télégramme de condoléances à l'empereur d'Allemagne.

Paris, 4 juin, 3 h. soir.

Les dépêches de Berlin de cette nuit disent que l'empereur Guillaume a un peu dormi. Les médecins seraient satisfaits.

Le *Journal des Débats* prétend néanmoins que l'émotion et l'inquiétude augmentent. Trois chevrotines seraient restées dans les blessures et pourraient occasionner une fièvre dangereuse.

Berlin, 3 juin.

L'impératrice est arrivée. L'entrevue avec Guillaume a été très émouvante. Bismarck est attendu cette nuit. Le Reichstad sera convoqué en session extraordinaire.

L'assassin Nobiling a le délire et est très mal.

Paris, 4 juin, 3 h. 30 m. soir.

Le ministère anglais a exprimé devant la Chambre des communes l'espoir que l'empereur d'Allemagne guérirait.

La date de la réunion du congrès a été annoncée hier soir au Parlement anglais.

Bourse de Paris

Cours du 4 juin.

Rente 3 p. %	75.85		
— 4 1/2 p. %	105.00		
— 5 p. %	111.20		
VALEURS DIVERSES au comptant.		CLOTURE du 3 juin.	CLOTURE précédente.
Banque de France	3.070	3.070	»
Crédit foncier	830	810	»
Orléans-Actions	1.142 50	1.142 50	»
Orléans-Obligations	334 75	334	»
Suez	767 50	762 50	»
Italien 5 %	75 65	75	»

Cinq francs par mois, Livres et musique. — Maison Abel PILON, 33, rue de Fleuras, à Paris. (Voir aux annonces).

LA REVUE DE FRANCE

Sommaire du 1<sup>er</sup> juin 1878.

La vie de Victor Emmanuel, par Andreas Memor. Trocaderiana. — Une journée à l'Exposition, par M. Félix Piastel. — Le roman socialiste en Allemagne, *Catherine la Brune* (die schwarze Kæthe), d'Ernest Waldow première partie, par M. Alexandre Pey. — Un essai d'empire au Mexique, par M. E. Masseras. — Le centenaire de Voltaire, par M. L. Derôme. — Kate Darwin, étude anglaise, par M. T. Johnson. — Paris. — Revue historique et éditoriale. — Les trois Ponts de l'Hôtel Dieu, par M. L.-M. Tisserand.

CHRONIQUES :

Revue de la quinzaine. — Chronique musicale, par M. Albert de Lasalle. — Revue scientifique, par M. Ferdinand Delaunay. — Chronique de la ferme et du château, par M. G. de Cherville. — Chronique politique (intérieur), par M. Louis Joly; (extérieur), par M. Ch. Hubin. — La réception de M. Sardon à l'Académie française, par M. Eugène Assé. — Finances, par M. G. C. — Notices bibliographiques.

Bureaux de la *Revue de France*, Paris, 13-15, Quai Voltaire, 13-15.

LA NATURE, Revue des sciences.

Sommaire du 1<sup>er</sup> juin.

Les villes préhistoriques de l'époque lacustre : Maxime Hélène. — Les périodes végétales de l'époque tertiaire : G. de Saporta. — Les nouvelles matières explosives : Ch. Girard. — Le passage de Mercure devant le soleil : Camille Flammarion. — Sur les effets de la machine rhéostatique : Gaston Planté. — Exposition universelle : la Statue de la Liberté. — Chronique. — Académie des sciences, séance du 27 mai : Stanislas Meunier. — L'île Saint-Barthélemy rattachée à la France : Richard Cortambert. — Bulletin météorologique de la semaine.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE Illustrée.

Sommaire du numéro de Mai.

Texte : Partie officielle. — Chronique, par Adelin. — Les Machines à coudre à l'Exposition, par H. Castillon (d'Aspel). — L'aquarium de l'Exposition, par De la Blanchère. — Les chemins de fer à l'Exposition universelle, par Jules Brunfant. — La Kermesse de l'Orangerie par Jules Greux. — La Société française de Secours aux Blessés, par Victor Favry. — Gravures : Le Palais du Trocadéro. — La Guerre. — L'Exposition universelle. — La Porte Rapp. — Sections étrangères : Un cottage anglais.

Bureaux, rue Saint-Lazare, Paris.

Librairie FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup>, 56, rue Jacob, Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

L'administration de la *Mode illustrée* prévient les personnes qui ont l'intention de prendre un abonnement à ce journal, qu'elle n'a autorisé et n'autorisera aucun voyageur à s'introduire dans les familles pour offrir des abonnements.

S'adresser directement à l'Administration, 56, rue Jacob, à Paris, en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>. On peut aussi s'adresser à un libraire de sa localité ou d'une ville voisine.

Prix pour les départements :

1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> avec une gravure coloriée chaque numéro. 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

LE TOUR DU MONDE *Nouveau journal des Voyages*. — Sommaire de la 907<sup>e</sup> livraison. (2 juin 1878). — Texte : Voyage en Grèce, par M. Henri Belle (1861-1868-1874). — Texte et dessins inédits. — Huit dessins de Lancelot, Fr. Schrader, Ferdinandin, Th. Weber, Rixens et E. Ronjat. — Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 287<sup>e</sup> livraison (1<sup>er</sup> juin 1878). — TEXTE : Le Charmeur de serpents, par Louis Rousselet. — L'Exposition universelle de 1878. Palais du Trocadéro, par Lucien d'Elne. — Le verre irisé, par P. Vincent. — Le Zinc, par H. Norval. — Les pilotes d'Ango, par Léon Cahun. — L'air solide, par Albert Lévy.

Dessins : A. Marie, Clerget, Sellier, Sahib, Bon nafoux. — Hachette boulevard St-Germain, 79, Paris.

La TERREUR BLANCHE, par Ernest Daudet. 1 vol. in-8°. Paris. A. Quantin, éditeur.

L'historien du Ministère de M. de Martignac et du Procès des Ministres, M. Ernest Daudet, a entrepris l'étude des événements du Midi, en 1815, afin de détruire la légende que la passion des partis a substituée à l'histoire.

Après de longues recherches dans nos archives nationales et locales, notamment dans celles du Dépôt de la Guerre, il raconte sous ce titre la TERREUR BLANCHE, tels qu'ils se sont passés, les principaux épisodes d'un temps qui vit les sinistres exploits de Trastailons et de ses pareils, les meurtres du maréchal Brune et du général Ramel, les massacres de Nîmes, de Marseille et d'Uzès.

Pour la première fois, on aura sur les hommes et les choses de cette sanglante époque la vérité présentée en quelques tableaux émouvants, et dégagés de tout esprit de parti.

Nous ne saurions trop recommander à tous ceux de nos lecteurs qui comptent aller visiter l'Exposition, de profiter de la faveur exceptionnelle que leur offre le Théâtre du Châtelet.

Se trouvant, par sa situation, au centre des départs des bateaux, des tramways, des omnibus et des voitures de toutes sortes qui vont au

Trocadéro et au Champ-de-Mars, ce théâtre, le plus vaste de Paris et le mieux machiné pour les pièces à grand spectacle, ne s'est pas contenté de remonter magnifiquement pour l'Exposition la belle féerie des **Sept Châteaux du Diable** il a aussi trouvé une combinaison par laquelle toute place, prise en location, donne droit *gratuitement* à un ticket pour l'Exposition.

On outre, afin de laisser au public la facilité de se munir en même temps, dès le matin, de ses entrées pour l'Exposition et pour les **Sept Châteaux du Diable**, le bureau de location est ouvert tous les jours à partir de 10 heures.

AVIS IMPORTANT

Pendant toute la durée de l'Exposition, il sera accordé, à toutes les personnes qui se présenteront avec la quittance d'abonnement au *Journal du Lot*, une réduction de 25 % sur le tarif des Photographies de ma maison, depuis le format carte jusqu'au format 30/40 cent, tête 1/2 nature.

La photographie PIERRE PETIT est la plus importante de France, son installation nouvelle, où sont exposés tous les produits de cette merveilleuse invention, en fait un musée des plus intéressants à visiter. Daguerrotypes, peintures, agrandissements, émaux, etc. Composent cette exposition, où figurent les célébrités Françaises et Etrangères.

Si on veut son portrait ou des reproductions, c'est à PIERRE PETIT qu'il faut s'adresser, 27-29-31 place Cadet, Paris.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès 100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIERE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraichissant ; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie, ; M. J.-J. Noël, de Thuilleries (Hainaut) ; de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalescière. — N° 49, 871 : M<sup>me</sup> Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulences, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois

par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 : M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydrodysie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalescière chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors, Vinel, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup>, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

LAFFARGUE, CONSTRUCTEUR MÉCANICIEN, breveté s. g. d. g. A PRAYSSAC (LOT)

Manège Laffargue spécial pour batteuses à bras (système Suisse) Moulins à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc. Manège seul, prix 400 fr.. Manège avec batteuse, 600 fr. Deux chevaux en 10 heures font rendre à la machine 60 hectolitres de blé. — Ventilateurs de 60 à 100 fr. — Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à 250 fr. — Charrue vigneronne à brancards pour un cheval 55 fr. — Pressoirs à vendange, système universel Mahille de 170 à 1,000 fr. — Fouloirs à vendange de 60 à 170 fr. — Presse à huile Laffargue de 700 à 800 fr. — Turbines à chambre d'eau en fonte, pour moulins de ruisseaux, permettant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double sans perte de rendement.) — Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Etant en relation avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité. — NOTA. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machines quelque temps avant l'époque où on désirerait s'en servir. — Se méfier des contrefaçons.

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier) SAISON DES BAINS

BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc. Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc. Trajet direct en chemin de fer. Tous les renseignements sont envoyés gratuitement. Ecrire : Administration de la C<sup>o</sup> concessionnaire PARIS, 22, Boulevard Montmartre

PEAU DU VISAGE  
LE LAIT ANTÉPHELIQUE pur ou coupé d'eau, dissipe ROUSSEURS, HALE MASQUE DE GROSSESSE ROUGEURS, TEINT COUPEROSÉ RIDES PRÉCOCES TEINT FARINEUX BOUTONS & Conserve la peau du visage claire et saine. Paris GANDÉ

5 Fr. PAR MOIS depuis 20 fr. jusqu'à 100 FR. d'achat. Au-dessus de CENT francs le paiement est divisé en 20 mois. PAR MOIS Fr. depuis 20 fr. jusqu'à 100 FR. d'achat. CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL MAISON ABEL PILON PARIS - 33, rue de Fleurus, 33 - PARIS A. LE VASSEUR, Gendre et Successeur Libraire-Éditeur Dictionnaires VINGT MOIS DE CRÉDIT Encyclopédies Histoire — Géographie — Littérature — Sciences — Voyages Ouvrages illustrés — Gravures — Publications artistiques — Musique, — etc. GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL DE LA FRANCE, DE L'ALGÉRIE & DES COLONIES 106 Cartes coloriées et Texte contenant la matière de 10 vol. in-8°. — 2 vol. in-folio, reliés : 125 fr.

RENTES VIAGÈRES Payées pour 100 francs par les Compagnies françaises Par la New-York. à 60 ans..... 9.02 40.72 à 70 ans..... 12.15 45.09 à 80 ans..... 15.16 41.31 LA NEW-YORK Compagnie d'Assurances sur la Vie (fondée en 1845) FONDS RÉALISÉS : 175 MILLIONS La New-York est la plus importante Compagnie d'Assurances opérant en France. UN MILLION de francs déposés à la banque de France comme dépôt permanent et irréductible. RENTES VIAGÈRES payables aux Succursales de la Compagnie : en France, en Belgique, en Italie, en Autriche, en Suisse ou en Angleterre. LYON, 3, rue de Lyon. — LILLE, 26, rue Esquermoise. MARSEILLE, 4, rue Pavé-d'Amour. — BORDEAUX, 18, Cours du Chapeau-Rouge. DIRECTION POUR L'EUROPE : 19, Avenue de l'Opéra, PARIS.

Maison SOL, à Tulle (Corrèze) Moissonneuses & Faucheuses primées par 22 Médailles et 23 Diplomes d'honneur. Envoi franco des prospectus sur demande par lettre affranchie.

PIANOS ET HARMONIUMS DES MEILLEURS FACTEURS MUSIQUE ET INSTRUMENTS GODINAUD, FILS A CAHORS (Lot), Maison de la Poste. HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES. Accord et réparation. — Vente, échange et location.

LA NATIONALE Compagnie d'Assurances sur la Vie ÉTABLIE A PARIS, RUE DE GRAMMONT ET RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18 Anciennement Compagnie Royale FONDS DE GARANTIE : 138 MILLIONS ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE Participation dans les bénéfices de la Compagnie. RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie..... 37,035,076 fr. Arrérages payés aux Rentiers..... 141,416,291 fr. Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière..... 14,408,052 fr. S'adresser pour les renseignements, à MM. Bénéch, à Cahors ; Puel, à Figeac ; Lacambre, à Gourdon ; Bap<sup>te</sup> Planion, à Souillac.

Graine de Moutarde Blanche de Santé DE DIDIER UN DEMI-SIÈCLE de succès atteste les merveilleuses vertus de la Graine de Moutarde Blanche de Didier et justifie la popularité de cet incomparable médicament. Aucun traitement n'est plus simple, plus sûr et moins dispendieux lorsque l'on veut purifier le sang, dissoudre les humeurs et rétablir l'équilibre dans les fonctions. Aussi, les Professeurs TROUSSEAU et Proux dans leur savant traité de Thérapeutique, recommandent-ils cette précieuse graine, surtout dans les maladies de l'estomac, Dyspepsies, Gastrites, Gastralgies, dans celles de l'intestin et du foie, contre les Dartres, les Hémorroïdes, les Constipations opiniâtres, les Rhumatismes, les Affections utérines et en particulier celles qui accompagnent l'époque critique. — Dépôt : A Cahors, chez M. Vinel, pharmacien.

CAFÉ DE GLANDS DOUX DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE. Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature : LECOQ ET BARGOIN. Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m<sup>rs</sup> de comestibles.

PILULES DUROY A L'EXTRAIT DE SANG Ces pilules sont le meilleur des fortifiants et le meilleur des reconstituants. Remplacent, avec supériorité, tous les ferrugineux, les phosphates, la pepsine, la viande crue, le quinquina, etc. — 4 fr. le flacon de 100 pilules dragées, agréables et inaltérables. — Chez l'inventeur, M. DUROY, pharm., lauréat de l'Institut, 10, rue du Faubourg-Montmartre, Paris, et dans les principales pharmacies. — Envoi franco de prospectus sur demande. Dépôt à Cahors, pharmacie Vinel.

PLUS de CHEVAUX COURONNES!!! Guérison prompte et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, dartres, ardeurs, réapparition exacte du poil par le Réparateur TRICARD. — Flacons de 2 fr. 50 et 4 fr. 50 avec instruction. — Dépôt général : Pharmacie TRICARD, aux Terres, 47, Paris. Éviter la contrefaçon, exiger le Réparateur Tricard. — 50 trouve dans les Pharmacies.